



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le trois novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT, Patricia MONTAGNIER, Héroïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Sophie CARRE à Patricia LACHAMP

Rémy CHABANANT à Cédric DAUDUIT

Absent : Nicole MARQUES, Sylvette MARECHAL

Secrétaire de séance : Patricia MONTAGNIER

DELIBERATION

Congrès des Maires : Participation aux frais
N°2025/11/62

Objet : Autres domaines de compétences des communes

La nomenclature budgétaire prévoit une ligne budgétaire pour la représentation de la Commune aux réunions, colloques, congrès, formations diverses chaque année des crédits sont ouverts au budget primitif.

Dans le cadre de l'organisation du voyage annuel des Maires, au Congrès des Maires et Présidents de Communautés, qui a lieu chaque année en novembre à Paris, il est prévu de prendre en charge les frais d'hébergement, transport et restauration des participants sur présentation des factures avec un montant forfaitaire plafonné pour un maximum de deux jours.

Madame le Maire propose au conseil municipal à l'unanimité :

- De fixer le remboursement suivant le montant forfaitaire plafonné à 200€ par personne.

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire

Patricia MONTAGNIER

AR Prefecture

063-216302653-20251103-20251162-DE
Reçu le 07/11/2025

AR Prefecture

063-216302653-20251103-20251162-DE
Reçu le 07/11/2025